



# L'ACAMPADO

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Avignon - Corse

## JEANNE D'ARC ET LE BIEN COMMUN

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

ON a entendu parfois les propos de certains scandalisés par le fait que des chrétiens engagés dans la politique annexent Sainte Jeanne d'Arc. Ces derniers ont oublié qu'à une certaine époque ils étaient les mêmes qui, à la suite de Michelet, présentaient, avec le Parti communiste, Jeanne d'Arc comme une milicienne ; mais ils ont surtout oublié Saint Pie X qui proclama Jeanne d'Arc, patronne du patriotisme chrétien.

Pour nous, retenons que Jeanne d'Arc, d'une part, est sainte et, d'autre part, qu'elle a une mission politique directement ordonnée au bien commun et temporel de sa patrie. Le fait de Sainte Jeanne d'Arc constitue la preuve historique que Dieu ne se désintéresse pas des cités terrestres, qu'il en est le Maître et que son Fils Jésus-Christ est le roi de la société, en particulier des nations comme Il est celui des âmes. Par ses actes comme par ses paroles, Jeanne soutient le principe fondamental de la sagesse politique. Non seulement, elle conduit le Dauphin à Reims, mais elle rappelle fortement le sens du Sacre. Charles même couronné, ne sera jamais que le lieutenant -le tenant lieu- du vrai Roi de France qu'est Notre Seigneur Jésus-Christ. Et Jeanne tient à ce que la leçon soit mise par écrit. Sainte Jeanne d'Arc a bien voulu nous faire comprendre que le vrai souverain de la France était Dieu et que le roi tenait de Lui son trône en commande.

Cet enseignement était nécessaire, il l'est encore plus de nos jours, car Dieu sait si le naturalisme de la fin du Moyen âge fait pâle figure à côté de celui dont nous souffrons. L'enseignement de Sainte Jeanne d'Arc n'ayant pas été compris par son temps, le laïcisme et le naturalisme ayant multiplié leurs conquêtes à partir de la Renaissance, pour triompher dans les institutions publiques en 1789, il faudra attendre quatre siècles pour obtenir la canonisation de Jeanne.

Sainte Jeanne d'Arc nous rappelle donc le fondement de l'ordre politique : l'ordonnance à la cité de Dieu, du temporel à l'éternel, du naturel au surnaturel. Pourquoi cela ? Parce que tous, tant que nous sommes, nous sommes nés et élevés en vue d'un bien suprême et final auquel il faut tout rapporter, parce qu'il est aux cieux, au-delà de cette fragile et courte existence. Et puisque c'est de cela que dépend le complet et parfait bonheur des hommes, il est de l'intérêt suprême de chacun d'atteindre sa fin. Et comme la société civile a été établie pour l'utilité de tous, elle doit, en favorisant la prospérité publique, pourvoir au bien des citoyens de façon non seulement à ne mettre aucun obstacle, mais à assurer toutes les facilités possibles à la poursuite et à l'acquisition du bien suprême et immuable. Il importe donc, à l'exemple de Sainte Jeanne d'Arc, d'aider les hommes à atteindre leur fin suprême en prenant, dans la mesure du possible -sans corrompre nos âmes et sans rentrer pour autant dans un système démocratisant, et donc aliénant- des engagements au sein de la cité. Jamais les Papes n'ont demandé aux catholiques de s'enfermer dans leurs églises. Ils les ont, au contraire, toujours poussés à l'action politique - au bon sens du mot-, pour que l'Eglise puisse justement garder ou retrouver tous ses droits.

Si toute vie doit s'ordonner autour de l'axe principal qui constitue la fin surnaturelle, il faut en favoriser les moyens, et ce n'est pas en laissant les places temporelles aux ennemis de l'Eglise catholique que nous pourrions favoriser l'obtention de cette fin chez la plupart. Là encore, c'est une question d'apostolat.

"En toute chose, dit le proverbe, il faut considérer la fin", et le bon sens populaire s'accorde avec le précepte de l'Évangile :

"Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera

*donné par surcroît*". Or, ce n'est pas seulement sa vie privée que l'homme doit diriger vers la fin éternelle, mais aussi sa vie sociale, car comme l'ont dit et redit les papes Pie XI et Pie XII, la personne n'est pas faite pour la société, c'est la société qui est faite pour le bien de la personne. Ainsi donc, les institutions civiques et sociales sont bonnes dans la mesure où elles facilitent la recherche et la possession de Dieu. Elles sont mauvaises dans la mesure où elles s'en éloignent. Ceci fait ressortir - comme l'a affirmé plusieurs fois l'Eglise - l'absurdité du socialisme naturaliste qui renverse les choses en faisant, du bien temporel de la société, la fin suprême de l'homme.

Quel rapport que tout cela avec Sainte Jeanne d'Arc ? Eh bien justement la vie de Sainte Jeanne d'Arc a été l'éclatante illustration de tout ceci. L'appel à Dieu dans la prière, la pratique des sacrements, le recours à la pénitence ne dispensent pas des autres moyens où seraient mis en exercice nos vertus naturelles, nos vertus guerrières. A ce propos, certains se sont étonnés - et s'étonnent encore - qu'une sainte, vénérée par l'Eglise, soit présentée sous l'aspect d'une vierge guerrière ardente au combat, entraînant son armée au plus fort des batailles à la manière des grands capitaines dont l'histoire retient les noms prestigieux. A ceux-ci, a répondu le magnifique cri d'enthousiasme et de foi qu'au procès de canonisation lança le Cardinal Parocchi, évêque d'Albano.

*"Il faut qu'elle entre dans l'Eglise comme elle entra dans Orléans, casquée, cuirassée, lance haute, par les grandes portes ouvertes et tous les ponts-levis baissés"*.

C'est sur cette vision sublime que Jeanne d'Arc, béatifiée il y a un peu plus de 100 ans, vivante synthèse des

deux vertus complémentaires d'héroïsme et de sainteté, reçut la consécration suprême en la basilique Saint-Pierre de Rome. Elle entra au Paradis comme dans l'histoire, en armes et à cheval, et il est impossible de le concevoir autrement, n'en déplaise à ceux qui, aujourd'hui, jouent les vierges effarouchées, véhicules d'une charité invertébrée. Jeanne d'Arc est sainte, bien sûr, mais nous aimons retrouver en elle l'étonnante figure du chef de guerre qui la place au premier rang des grands stratèges. Il nous plaît de voir un grand stratège élevé sur les autels. Au Moyen âge, on le comprenait : tout chef de guerre, même et surtout s'il occupe le sommet de la hiérarchie, est aussi un combattant, donnant au cœur de la mêlée l'exemple des vertus guerrières qui sont la condition première de la victoire. Chez Sainte Jeanne d'Arc, bravoure et réflexion s'allient en un parfait équilibre qui fait d'elle le modèle idéal du chef de guerre dans l'acception la plus complète et la plus juste du terme.

C'est donc cette personnalité guerrière de combattante, suprêmement étonnante chez une jeune fille de 17 ans, qu'il nous faut reconnaître. Toute l'histoire de son épopée en témoigne avec éclat. Nous retrouvons cette héroïne dans les vivants récits de ses contemporains, amis et ennemis, dans les péripéties de ses combats, dans ses armes favorites, dans ses blessures qui sont comme les stigmates de sa vaillance. Entre le génie militaire et l'ardeur guerrière que l'histoire reconnaît à la Pucelle d'Orléans et l'humble aveu qu'elle fit à ses voix : *"Je ne suis qu'une pauvre fille ignorante de la guerre"*, se place l'insondable mystère de Jeanne d'Arc : le mystère d'une grâce surnaturelle, dispensatrice de toutes les vertus. Souvent, on citera le récit de la bataille de Patay à propos de l'action guerrière de Sainte Jeanne d'Arc. C'est parce qu'on y trouve unis, en une harmonie qui les rend indissociables, tous les signes caractéristiques de sa personnalité de combattante, de l'ardeur au combat, à l'esprit chevaleresque. Ici, c'est le fonds moral de ses vertus qui se manifeste avec éclat dans son rayonnement, sur les mentalités de ses compagnons et de ses troupes. C'est l'emprise de l'héroïsme.

Je repose la question : les moyens surnaturels dispensent-ils des autres moyens où seraient mises en exercice les vertus naturelles ? Non. Pourquoi en France - cette France autrefois peuplée de millions de catholiques pratiquants (je sais que le Concile est passé là-dessus comme un souffle terriblement destructeur) -, pourquoi donc en France les catholiques se révélèrent maintes fois inefficaces dans le combat contre-révolutionnaire ? Pour deux raisons. Il y en a certainement d'autres et je ne prétends pas les épuiser. Parce que trop de catholiques n'ont pas soutenu leur combat politique par une vie chrétienne véritable et profondément vécue, et aussi, parce que beau-

## « Les mardis de la Pensée catholique »

Mardi 24 Mai  
à 20h00  
14 bis, rue de Lodi  
13006 Marseille

Conférence de  
M. l'abbé Xavier Beauvais sur :

« A la découverte de  
Louis Veuillot »

coup de catholiques se sont dispensés de toute action civique; beaucoup se sont dit "*Dieu donnera la victoire*". Oui, mais c'est oublier la première partie de la phrase : "*les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire*". Il faut se rappeler que c'est à partir de notre nature, et au cœur de notre nature, que la grâce surnaturelle nous sanctifie et nous divinise en quelque sorte. Dès lors, en toute activité spécifiquement humaine, dans le domaine politique en particulier, notre rôle ne consistera pas à faire abstraction de notre nature mais, au contraire, considérant celle-ci sans illusion, la connaissant déséquilibrée et sachant la mortifier, on doit offrir cette nature imparfaite à l'imprégnation de la Grâce. Dieu puisse nous donner un jour un chef qui sache canaliser dans le sens du bien, dans le sens de notre fin surnaturelle, toutes les énergies nationales. Mais ce chef nous ne l'aurons que si nous savons le mériter et que si nous mettons en œuvre ce qu'avec la prudence, l'Eglise nous demande.

Demandez à Dieu qu'il fasse de vous, au poste où vous êtes, des soldats toujours plus généreux, toujours plus lucides, toujours plus prudents mais avisés, à l'exemple de Sainte Jeanne d'Arc, patronne de la nation. Jeanne d'Arc apparaît, parmi tous les saints et dans le domaine du combat pour une cité catholique, comme l'une des meilleures insertions de la grâce dans la nature. Elle a su, en vue de la fin proposée, utiliser tous les moyens techniques, tous les moyens humains, toutes les ressources naturelles dont elle disposait, en elle et autour d'elle. Là, cette enfant de lumière était plus forte que les fils des ténèbres. Le but principal de la mission de Jeanne d'Arc -a-t-on dit- c'est la proclamation de la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ. Depuis que l'Eglise l'a placée sur les autels, elle est en effet devenue l'héroïne de

cette cause. Mais, il ne faut pas en fausser les perspectives, se garder de laisser dans l'ombre qu'elle a confessé cette royauté par l'accomplissement et sous le sceau d'une mission spécifiquement nationale. Elle a exalté le Christ Roi en affirmant et même en soutenant jusque par les armes, la particulière royauté du Christ sur la France. Elle a rendu gloire en allant droit aux réalités d'ici-bas pour étendre sur elles le royaume de Dieu.

Elle a rétabli, à la tête des armées, un édifice politique dont la clef de voûte était et devait rester le Christ. Or, on ne comprend plus aujourd'hui ce réalisme surnaturel.

L'influence de l'humanisme païen -une fausse religion de l'État plus prompte à tout abandonner à César qu'à enseigner ce que César, lui-même, doit à Dieu- en nous accoutumant au laïcisme, a éteint en nous le sens surnaturel des destinées nationales. Cette suzeraineté du Christ a fait figure de naïve coquetterie, de patriotique égoïsme, dépassés par la pensée moderne ; mais les peuples, semblables en cela aux individus, auraient-ils une histoire si le pouvoir divin ne s'exerçait différemment sur eux selon des héritages divers, reçus de Celui qui a pris possession de l'Histoire ?

L'épopée de Sainte Jeanne d'Arc se situe bien dans la ligne du plan divin sur le monde. Elle prend place dans la suite des événements-clefs qui, depuis l'avènement du Christ, jalonnent la route des nations et l'histoire de l'Eglise.

En attendant de célébrer en 2019 le centenaire de sa canonisation par Benoît XV, rendons grâce au pape Saint Pie X de l'avoir béatifiée, il y a un peu plus de 100 ans. Vive Jeanne, vive la France.

## REGULA FIDEI

~ M. l'abbé Etienne Beauvais ~

### 6 - LE SACREMENT DE CONFIRMATION

**De l'effusion intempestive du Saint-Esprit à la diversité des rites de l'initiation chrétienne, l'histoire du sacrement de confirmation est complexe. La théologie scholastique en s'inspirant des Pères de l'Eglise l'a structuré mais en le séparant trop du Baptême et de l'Eucharistie de sorte que les protestants l'ont rejeté ou vidé de son sens. Vatican II, croyant revenir aux origines sur de mauvais principes en fait « un envoi en mission »...**

#### UN PEU D'HISTOIRE

Dès les actes des Apôtres (8, 5-17 et 19, 1-7) deux éléments apparaissent distincts du baptême : l'imposition des mains par laquelle le baptisé reçoit le Saint Esprit et

l'intervention nécessaire de l'évêque, degré suprême du sacerdoce. La tradition occidentale est unanime sur ce point. Les catéchèses baptismales nous ont transmis des commentaires rituels qui, il est vrai, ne semblent pas faire une distinction aussi claire que nous la concevons au-



jour d'hui entre le baptême et la confirmation. N'était-ce alors qu'un seul et même sacrement ? On constate en effet que les rapports entre ces deux sacrements ont d'ailleurs été une pierre d'achoppement au long de l'histoire, d'une part avec les orientaux en raison de traditions différentes et d'autre part avec les protestants qui modifient le sens de la confirmation ou en rejettent le caractère sacramentel.

Dans l'Eglise des premiers siècles le « don du Saint-Esprit » pris dans l'ensemble de l'initiation chrétienne est attribué à des rites qui, tantôt précèdent le baptême, tantôt le suivent. S'il y a toujours l'unité d'une même célébration baptismale, il y a aussi une diversité de rites qui rend difficile une distinction claire entre le baptême proprement dit et la « signation » ou « bénédiction ». Un élément est certain du côté du ministre : si n'importe quel prêtre peut baptiser, en revanche l'évêque seul fait l'imposition des mains et la signation d'huile sainte. Voici comment La Tradition Apostolique d'Hyppolyte, document romain des environs de l'an 200, décrit les rites qui suivent le baptême :

*« Quand il est remonté (de l'eau), (que chaque baptisé) soit oint par un prêtre au moyen de l'huile qui a été sanctifiée, avec ces mots : « Je t'oins de l'huile sainte au nom de Jésus-Christ. » Qu'ils se rhabillent un à un, après s'être essuyés, puis qu'ils entrent à l'église.*

*Que l'évêque, en leur imposant la main, prie : « Seigneur, qui avez rendu ceux-ci dignes de mériter la rémission des péchés par le bain de la régénération de l'Esprit Saint, envoyez en eux votre grâce, afin qu'ils vous servent selon votre volonté, car à Vous est la gloire, au Père et au Fils avec l'Esprit Saint, dans la sainte Église, maintenant et dans les siècles des siècles. Amen.. »*

*Puis, versant avec la main de l'huile sanctifiée et la mettant sur leur tête, qu'il dise : « Je t'oins de l'huile sainte, dans le Seigneur, le Père tout-puissant, le Christ Jésus et l'Esprit Saint. » Et après avoir fait la consignation (signe de croix) sur leur front, qu'il leur donne un baiser, en disant : « Le Seigneur soit avec toi. » Et que celui qui a été consigné, dise : « Et avec ton esprit. » Qu'il fasse ainsi pour chacun. »*

Un autre document - une lettre du pape Corneille à Fabius d'Antioche en 251 à propos de l'hérésiarque Novatien - atteste d'un rite particulier réservé à l'évêque après le baptême :

*« Cependant, après avoir échappé à la maladie, il n'a même*

*pas obtenu les autres [cérémonies], auxquelles il faut participer selon la règle de l'Eglise et il n'a pas reçu le sceau de l'évêque; n'ayant pas obtenu tout cela, comment aurait-il reçu l'Esprit saint ? »*

## CONCILE D'ELVIRE (ESPAGNE) – 300-303 ?

*Ce concile est connu comme la plus ancienne mention du célibat ecclésiastique ; mais deux canons mentionnent la confirmation, distincte du baptême, non nécessaire au salut et qui en explicite le sens : il rend le chrétien baptisé parfait chrétien.*

Can. 38. Lorsqu'on navigue au loin ou s'il n'y a pas d'église à proximité, un fidèle qui a gardé intact son baptême et qui n'est pas bigame, peut baptiser un catéchumène qui se trouve dans la contrainte d'une maladie, mais de telle sorte que, s'il survit, il le conduise auprès de l'évêque afin qu'il puisse être parfait par l'imposition des mains.

Canon 77. Si un diacre dirigeant le peuple en a baptisé quelques-uns sans l'évêque ou le presbytre, l'évêque devra les parfaire par la bénédiction ; mais s'ils ont quitté le monde avant cela, quelqu'un pourra être juste en vertu de la foi avec laquelle il aura cru.



*A la fin du IV<sup>e</sup> siècle en Occident, le presbytre devient le ministre habituel de l'initiation qui garde son unité rituelle, l'évêque se réservant la bénédiction de l'huile et le droit de « consigner ». Mais cette pratique est déjà attestée sous Innocent Ier dans une lettre qu'il adresse à l'évêque Decentius de Gubbio (416)...*

*Vers la même époque apparaît la première mention du mot « confirmatio » au Concile Riez (439) : « Les termes de « perficere », « perfectio », « confirmare », « confirmatio » expriment la conviction que le rite de confirmation vient ajouter au baptême une sorte de perfection... Tout ce qu'exprime le mot, c'est le sentiment que la confirmation est le complément du baptême » (Dom Botte).*

*Petit à petit les cérémonies de l'initiation vont se dissocier : au XII<sup>e</sup> siècle, le baptême est donné dès que possible, la confirmation a lieu lors du passage de l'évêque, l'Eucharistie est reportée à l'âge de raison. Au XIII<sup>e</sup> siècle la confirmation est donnée par l'évêque seul – privilège tenu des apôtres - ce qui est l'objet de difficulté avec les orientaux dont les traditions accordent au prêtre ce droit.*

## LETTRE D'INNOCENT III À L'ARCHEVEQUE BASILE DE TARNOVO (BULGARIE) – (25 FÉVRIER 1204)

*Dans l'Eglise latine l'interdiction faite aux prêtres de confirmer est de caractère purement disciplinaire comme l'atteste l'usage contraire en Orient et les autorisations en certaines circonstances en Occident ; mais les papes ont toujours rappelé et justifié cette discipline qui fait de l'évêque le ministre ordinaire.*

Par chrismation du front on désigne l'imposition des mains qui porte également le nom de confirmation, parce que par elle l'Esprit Saint est donné en vue de la croissance et de la force. C'est pourquoi si le simple prêtre, ou presbytre, peut procéder à d'autres onctions, celle-ci ne doit être conférée que par le grand-prêtre, c'est-à-dire l'évêque, car c'est des seuls apôtres, dont les évêques sont les vicaires, qu'il est dit qu'ils donnent l'Esprit Saint par l'imposition des mains [voir Act. 8, 14-25].

## LETTRE DE CLÉMENT VI A MEKHITAR D'ARMÉNIE - (29 SEPTEMBRE 1351)

*Après de longs et difficiles pourparlers (1198-1375), les Arméniens s'étaient réunis à l'Eglise de Rome. Mais sur de fausses accusations, les papes voulurent plus d'une fois s'assurer de leur orthodoxie. C'est ainsi que Clément VI envoya au Catholicos Mékhitâr, le « consolateur », chef de l'Eglise d'Arménie, soixante-quatorze questions de théologie, soigneusement élaborées. Parmi ces questions quatre concernent la confirmation : sa matière et son ministre.*

Tu nous as donné des réponses qui nous amènent, sur les points suivants, à te demander :

1° au sujet de la consécration du chrême, si tu crois que le chrême peut être consacré selon les règles et comme il doit l'être par un prêtre qui n'est pas évêque ;

2° si tu crois que le sacrement de confirmation peut être ordinairement administré, par office, par un autre qu'un évêque ;

3° si tu crois que seul le Pontife romain, qui dispose de la plénitude du pouvoir, peut confier l'administration du sacrement de confirmation à des prêtres qui



ne sont pas évêques ;

4° si tu crois que ceux qui ont reçu l'onction du chrême des mains de prêtres qui n'ont reçu pour cela ni mandat ni permission du Pontife romain, doivent à nouveau recevoir l'onction de la main d'un évêque ou d'évêques.

## CONCILE DE FLORENCE (XVII<sup>E</sup> ŒCUMÉNIQUE) BULLE « EXSULTATE DEO » D'EUGÈNE IV (22 NOVEMBRE 1439) DÉCRET POUR LES ARMÉNIENS

*Ce concile s'inspirant d'un opuscule de saint Thomas d'Aquin, a traité des sacrements. Il est le premier à donner un enseignement théologique complet sur le sens des rites de la confirmation, ce qui manquait jusque là.*

**Le deuxième sacrement** est la confirmation. Sa **matière** est le chrême, composé d'huile, qui signifie la pureté de la conscience, et de baume, qui signifie l'éclat d'une bonne réputation ; il est béni par l'évêque. Sa **forme** est : « Je te confirme par le chrême du salut, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ».

**Le ministre ordinaire** est l'évêque. Tandis qu'un simple prêtre a le pouvoir de faire les autres onctions, celle-ci ne doit être donnée que par l'évêque. Car nous lisons que seuls les Apôtres, dont les évêques tiennent la place, donnaient le Saint Esprit en imposant les mains. La lecture des Actes des Apôtres le montre clairement : « Apprenant que la Samarie avait accueilli la parole de Dieu, les Apôtres, qui étaient à Jérusalem, y envoyèrent Pierre et Jean. Quand ils y furent descendus, ils prièrent pour eux, afin que l'Esprit Saint leur fût donné : il n'était encore venu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors, ils leur imposèrent les mains et ils reçurent l'Esprit Saint » [Ac 8, 14-17]. Cette imposition des mains, c'est la confirmation donnée dans l'Église. Nous disons cependant que parfois une dispense du Saint-Siège, donnée pour un motif raisonnable et très urgent, autorise un simple prêtre à administrer ce sacrement de confirmation avec le chrême béni par l'évêque.

**L'effet de ce sacrement** est de permettre au chrétien de confesser courageusement le nom du Christ, puisque l'Esprit Saint y est donné pour le rendre fort, comme il a été donné aux Apôtres au jour de la Pentecôte. Ce qui fait que le confirmand reçoit une onction sur le front, où la honte se manifeste, pour ne pas rougir de confesser le nom du Christ et surtout sa Croix, qui est « un scandale pour les Juifs et une folie pour les païens ». comme dit l'Apôtre [1 Co 1,23]. C'est pourquoi on le marque du signe de la Croix.



## CONCILE DE TRENTE (XIX<sup>E</sup> ŒCUMÉNIQUE)

7<sup>E</sup> SESSION (3 MARS 1547)

### DÉCRET SUR LES SACREMENTS

*La principale critique des Réformateurs à l'égard de la confirmation était son manque de fondement scripturaire ; ils ne lui reconnaissaient donc aucune valeur sacramentelle. Calvin la rejetait entièrement tandis que le luthéranisme et l'anglicanisme tout en lui donnant le nom de sacrement en modifiaient le sens : ce n'est pas le don plénier du Saint Esprit mais une profession de foi au terme de l'enseignement catéchétique. Après avoir traité des sacrements en général le concile de Trente consacre à la confirmation trois canons particuliers. Le canon 1 enseigne, contre Luther, la Confession d'Augsbourg et Mélancton, le caractère proprement sacramentel de la confirmation. C'est surtout Philippe Mélancton (1497-1560) qui, en 1521, dans son *De locis communibus*, avait réduit le sacrement à la solennité d'une simple profession de foi en lui conservant cependant le nom de confirmation. Le canon 3, où s'exprime la doctrine du ministre ordinaire et du ministre extraordinaire de ce sacrement, n'entendait cependant point s'en prendre à l'usage des Grecs : chez eux, en effet, ce sont la plupart du temps les prêtres qui, avec l'approbation tacite des autorités ecclésiastiques, administrent le sacrement de confirmation.*

Canons sur le sacrement de confirmation :

1. Si quelqu'un dit que la confirmation des baptisés est une cérémonie vaine et non un sacrement véritable et proprement dit ; ou qu'elle n'a été autrefois qu'une sorte de catéchèse dans laquelle ceux qui approchaient de l'adolescence rendaient compte de leur foi devant l'Eglise, qu'il soit anathème.
2. Si quelqu'un dit que ceux qui attribuent quelque vertu au saint-chrême de la confirmation font injure au Saint Esprit, qu'il soit anathème.
3. Si quelqu'un dit que le ministre ordinaire de la confirmation n'est pas l'évêque seul, mais n'importe quel simple prêtre, qu'il soit anathème.

### DÉCRET « LAMENTABILI » DU SAINT-OFFICE (3 JUILLET 1907) ERREURS DES MODERNISTES

*Le modernisme reprenait aux théories du protestantisme libéral, imbuës de rationalisme, sur l'évolution du dogme, et en particulier à celles d'Adolf von Harnack (1851-1930), professeur d'histoire ecclésiastique notamment à Marbourg et à Berlin, l'assertion que la confirmation ne représentait primitivement qu'une partie du rite du baptême et qu'elle ne s'était constituée en un sacrement particulier que plus tard. Or nous l'avons vu précédemment : si les rites ont paru se confondre dans leur agencement rituel, ils apparaissent bien distincts dès l'époque apostolique, quant aux*

*ministres respectifs et aux effets exprimés dans les prières et l'intention de l'Eglise.*

44. Rien ne prouve que le rite du sacrement de confirmation ait été employé par les Apôtres. La distinction formelle des deux sacrements : baptême et confirmation, n'appartient pas du tout à l'histoire du christianisme primitif. (Proposition condamnée).

*Le motu proprio de saint Pie X sur la communion des enfants dès l'âge de raison a eu pour effet de retarder l'âge de la réception de la confirmation après la communion ...*

### CONSTITUTION APOSTOLIQUE « DIVINAE CONSORTIUM NATURAE » DE PAUL VI

*Au Concile Vatican II, la constitution *Lumen gentium* (n°26) précise que l'évêque est le ministre « originaire » de la confirmation : cette modification de terminologie veut légitimer la pratique orientale et permet aux évêques de déléguer plus couramment des prêtres pour conférer le sacrement. La constitution du 15 août 1971 de Paul VI visant à déterminer le rite de la confirmation va plus loin : elle déclare que le sacrement comporte deux éléments conjoints et concomitants : la chrismation et la formule qui l'accompagne. Après avoir rappelé le lien qui unit la confirmation au baptême et à l'Eucharistie et exposé les variations que le rite a connues, Paul VI confirme l'importance de l'onction du saint chrême. Pour ce qui est des paroles qui accompagnent cette chrismation, le pape préfère la formule propre au rite byzantin à celle qui était jusqu'alors en usage dans l'Eglise latine : « N., reçois l'Esprit Saint le don de Dieu ». La constitution définit l'effet du sacrement comme étant le don de l'Esprit Saint Lui-même. Quant à l'imposition des mains faite pendant l'oraison qui précède la chrismation, la réforme, tout en soulignant sa valeur significative, précise qu'elle n'appartient pas à l'essence du rite sacramentel.*

*Que pensez de cette nouvelle formule ? De l'avis des commentateurs modernistes eux-mêmes, elle n'est pas satisfaisante pastoralement : la confirmation est devenue l'expression d'un engagement, d'un envoi en mission et d'un témoignage de la foi - et pour cela repousse jusqu'à 14 ans - autant de nouvelles définitions qui ne correspondent à rien dans la tradition mais qui se rapprochent de la conception protestante.*



## UN REMÈDE MIRACLE : LE SILENCE

~ M. l'abbé Daniel Vigne ~

LA vie du mondain occupée par de multiples activités, dont certaines sont toujours nouvelles, semble plus riche que celle d'un pauvre moine consacré à l'unique et même contemplation de l'invisible. Ce regard superficiel suscitera un engouement pour l'aventure du siècle et une répulsion pour la monotonie du cloître. Mais la réalité manifeste que la première aboutit à la solitude désespérée alors que la deuxième conduit à l'épanouissement dans la compagnie des Personnes éternelles. Certes le cloître est réservé à ceux qui sont choisis par Dieu, mais il n'en est pas moins un modèle pour toutes les autres personnes. De fait, dans le siècle ou dans le cloître, nous sommes tous amenés au même but, à la contemplation par excellence : la vision béatifique.

A l'instar de nos gouvernants actuels, le monde promet faussement monts et merveilles dans l'acquisition des biens matériels, des honneurs, du pouvoir. Cela ne trompe que les aveugles naïfs. L'expérience montre qu'au lieu de donner le bonheur, cela dessèche le cœur. Le résultat le plus grave est la suffisance de soi-même, où l'ego est érigé en idole. Que de bois sec qui alimentera le feu éternel !

A l'inverse, la Croix prêche l'esprit de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, dont la réalisation la plus parfaite se trouve en religion. Dans cette privation, le moine, loin de s'ennuyer, livre dans la contemplation son âme au feu incessant de la charité divine. Que de bois vert fécond en amour éternel !

Si la Croix a de quoi effrayer notre sensibilité, elle rassure et conforte la volonté par la promesse des béatitudes sur terre et de la vision de gloire au ciel. Comme cette promesse est faite par le Verbe de Dieu, elle est infaillible. La Croix, s'appuyant donc sur la parole du Verbe, s'adresse en premier lieu à l'intelligence, seule capable d'entendre le discours divin. Et l'application de l'intelligence à la Croix est la contemplation. Donc la première activité du chrétien sera la contemplation des vérités de foi. Hélas, force est de constater que l'intelligence est justement la faculté la plus malmenée, d'une part par la suprématie donnée aux passions, et d'autre part par la profusion des erreurs. Sa maladie la plus grave est le relativisme niant l'immutabilité de la vérité. Elle se traduit par le comportement de Pilate qui dira au moment où le Verbe sera le plus expressif dans sa Passion : qu'est ce que la Vérité ? Ce scepticisme du pouvoir suprême du siècle incarne la déchéance de l'homme à son plus haut sommet.

Il importe donc de soigner la faculté d'intelligence encore plus que le corps. Si pour cela, nous ne pouvons pas réaliser la perfection des conseils évangéliques que nous admirons dans la vie monastique, nous pouvons cependant en retirer l'exercice fondamental : le silence. Il est le remède par excellence de notre esprit, en l'exposant au rayonnement surnaturel de la Sagesse. N'en doutons pas, ce soin, en plus d'épanouir la volonté, rejaillit sur toutes les autres facultés et se manifeste concrètement par l'égalité d'humeur à toute épreuve.

Contrairement à ce que nous pourrions penser, le bruit du monde dans lequel la Providence nous a placés n'est pas un obstacle. Dieu, notre médecin divin, ne peut pas nous prescrire du venin en guise de médicament. La vie chrétienne, s'inspirant du modèle de la crucifixion, saura tirer profit de tout ce qui lui est imposé par le monde. Voici ci-dessous quelques exemples de pratique de silence.

1° le silence du monde : il consiste à éliminer tout ce qui vient du monde et qui n'est pas nécessaire à l'accomplissement de son devoir d'état. Attention à la facilité ! Il peut être préférable de prendre un moyen plus coûteux à notre nature qu'un moyen plus facile mais flattant la chair contre l'esprit :

2° le silence des passions : c'est tout simplement la pratique des vertus. Toute relation avec le prochain, dans la famille, dans le travail ou dans le voisinage est une occasion de pratiquer la vertu qui redonne la suprématie à l'esprit.

3° le silence des illusions et des erreurs : la nature a horreur du vide, si nous ne nous instruisons pas de la saine doctrine, nous absorberons, même à notre insu, des erreurs ambiantes qui sont si prolifiques. Au contraire, en nous formant, nous nous lions à la source de Vérité.

4° le silence de soi-même : il est le plus important et le plus difficile. Comment faire taire son ego devant Dieu qui nous parle ? Par la fuite des honneurs mondains et la recherche des humiliations voulues par Dieu.

Le silence appelle toutes les forces de la volonté au secours de l'intelligence destinée à recevoir la vision béatifique. Mais la sagesse prodigue dès à présent à toute âme contemplative tout ce qui peut être une perfection pour l'homme, dans son âme, dans son corps et dans tout ce qui est autour de lui ; car étant le bien de l'homme à sa plus haute source, elle dérive en tout ce qui est de l'homme pour le combler et le parfaire.

## UNE PRIÈRE SECRÈTE DONT TOUT LE MONDE PARLE !

~ M. l'abbé Jérôme Bakhmeteff ~

LE *Sanctus* achevé, le prêtre élève les mains et les joint en levant les yeux vers Dieu et s'inclinant sur l'autel commence en secret le *Te igitur*. C'est le début du canon de la messe, le prêtre suppliant se tourne vers Dieu le Père très clément, pour offrir le sacrifice, comme le Fils offre son sacrifice à son Père.

Ce sacrifice est offert pour le salut des élus, pour la sanctification des âmes, aussi le prêtre fait-il là une prière d'intercession, que ce sacrifice serve à l'Eglise, au pape, à l'évêque et à tous les catholiques.

Dans la traduction du missel par l'abbé Guillois, nous lisons « *Nous vous supplions Père très clément, et nous vous le demandons par Jésus-Christ, votre Fils et notre Seigneur, daignez agréer et bénir ces dons, ces offrandes, ces sacrifices saints et sans taches, que nous vous offrons d'abord pour votre sainte Eglise catholique ; daignez la pacifier, la garder, l'unir et la régir, par toute la terre ; en communion avec votre serviteur votre Pape N. ... et notre Evêque N. ... et tous les orthodoxes et ceux qui professent la foi catholique et apostolique.* »

Dans d'autres missels nous lisons : « *que nous vous offrons d'abord pour votre sainte Eglise catholique ; daignez la pacifier, la garder, l'unir et la régir, par toute la terre ; en union avec votre serviteur votre Pape N. ... et notre Evêque N. ... etc.* »

Ces traductions sont souvent mal comprises. Les anciens missels Don Lefebvre avaient des notes explicatives en marge où l'on pouvait lire « *Le prêtre prie maintenant pour l'Eglise, le Pape, l'évêque et tous les fidèles.* »

Dans un article d'Itinéraires (n°261 Mars 1982) le Fr. Benevolens (OSB) expliquait que les mots *una cum* avaient ici le sens de : « et aussi pour », « en communion avec ». Il citait l'explication des prières et des cérémonies de la Messe du P. Lebrun, rééditée par « *Forts dans la Foi* » (1976) : « *Una cum famulo tuo... Saint Paul nous recommande de prier pour nos pasteurs (...) Et antistite nostro N. (...) Il faut prier pour les pasteurs, parce qu'ils ont besoin de lumière et de force pour conduire maintenant leur troupeau. Et rege nostro. Saint Paul a expressément recommandé de prier pour les rois (...) Et omnibus orthodoxis... Il est encore juste de prier en général pour tous ceux qui se maintiennent dans la pureté de la foi.* » Ainsi traduite, nous disait-il, on comprend la formule utilisée par le Pape ou l'évêque : *una cum me...* et aussi pour moi, qui n'aurait sinon aucun sens (« en union avec moi-même » !).

C'est en outre la formule que l'on retrouve dans les autres prières d'intercessions le vendredi saint « *Oremus pro Ecclesia... pro beatissimo papa nostro... pro omnibus episcopis...* » ou le samedi saint pendant l'Exsultet : « *Precamur te ut nos... una cum papa nostro regere digneris.* »

L'abbé Guillois, dans son explication historique, dogmatique, morale et liturgique du catéchisme note : « *Il [le prêtre] continue la prière les mains étendues et levées, et demande au Père très clément que le fruit du sacrifice soit appliqué en premier lieu à la sainte Eglise catholique, et ensuite au souverain pontife, à l'évêque du diocèse, au roi et à tous les fidèles.* »

Nous touchons dans cette traduction de l'« *una cum* » l'avantage et l'inconvénient d'être passé d'une paraphrase à une traduction du missel pour les fidèles. Certes nous savons exactement ce que dit le prêtre, mais nous en perdons parfois le sens. La paraphrase gardait le secret du texte mais nous livrait tout le sens de la prière. Ainsi nous lisons dans Dom Guéranger (l'année liturgique, l'ordinaire de la messe) : « *Dans ce colloque mystérieux avec le grand Dieu du ciel et de la terre, la première prière du sacrificateur est pour l'Eglise catholique, sa Mère et la nôtre : O Dieu qui vous manifestez au milieu de nous par le moyen des mystères dont vous avez fait dépositaire notre Mère la sainte Eglise, nous vous supplions, au nom de ce divin Sacrifice, de détruire tous les obstacles qui s'opposent à son pèlerinage en ce monde ; donnez-lui la paix et l'unité ; conduisez vous-même notre Saint-Père le Pape, votre Vicaire sur la terre ; dirigez notre Evêque qui est pour nous le lien sacré de l'unité ; sauvez le prince qui nous gouverne, afin que nous menions une vie tranquille ; conservez tous les orthodoxes enfants de l'Eglise Catholique-Apostolique-Romaine.* »

Que le monde serait beau si chacun se laissait diriger par Dieu. Nous devons prier pour tout le monde, pour la persévérance des bons, pour la conversion des pécheurs. Nous devons demander que les bons et les méchants se laissent diriger par Dieu, sans exclure personne, fût le pire des hommes, de notre supplique.

### A NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS DE JUIN

**Samedi 18 &  
Dimanche 19 :**

*Kermesse de l'école Saint-Ferréol*

**Samedi 25 :**

*Spectacle de l'école Saint-Ferréol*

**Mercredi 29 :**

*Ordinations à Ecône*



# SAINT JOSEPH CALASANZ (SUITE)

## LA RECHERCHE DE SA VOCATION

~ M. l'abbé Jehan de Pluvié ~

### ÉCOLES PIES DE SAINTE-DOROTHÉE

Saint Joseph se voit donc désigné par la Providence pour enseigner le petit peuple par des écoles gratuites, plus exactement des écoles « pies et gratuites ». Ce nom d'« écoles pies » dont il baptisa la première structure dévoile exactement la pensée fondamentale de saint Joseph sur l'éducation : avant de façonner des savants, il est impératif de former des chrétiens à la piété et aux bonnes mœurs. Sans négliger, bien au contraire, la terrestre science, il s'agit de mettre un ordre dans les priorités. La sagesse profane se range sous la sagesse surnaturelle, davantage comme auxiliaire d'ailleurs que comme discipline à part entière. Tout l'édifice que Notre-Seigneur veut élever par les mains de son humble serviteur se bâtit sur ce principe. Toutes les décisions de saint Joseph, des débuts jusqu'à son trépas, sur le règlement des maisons, les professeurs, la formation de ses religieux s'appuient sur ce socle évangélique, « scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils. » Aux perplexes, il répondrait qu'il faut savoir ce qu'on veut : ou réussir simplement sur terre sans tenir compte de sa fin dernière, ou gagner le Ciel et honorer Dieu avant tout. Le Père Timon-David résume la fondation de saint Joseph par cette maxime : « *L'instruction est un moyen et non un but.* » Il ajoute également qu'en faisant des saints, il a fait des savants.

Notre apôtre entreprit donc la grave affaire qui l'occupera tout le reste de sa vie : l'école. L'installation nécessitait la recherche d'un local adapté au milieu d'un quartier pauvre de Rome. Dans le Transtévère, le curé de Sainte-Dorothée, le Père Antoine Brandini, céda volontiers une grande salle à côté de sa paroisse. Deux saints prêtres de l'Archiconfrérie des Saints-Apôtres qui comprenaient que de simples séances de catéchisme ne pouvaient suffire, se proposèrent de le seconder. Il fallut acheter tout le matériel et attirer les enfants par un battage à coups de bonnes paroles, tel un homme politique préparant son élection, mais en plus sérieux, avec une large distribution d'images pieuses, de chapelets et de médailles. Sur ce dernier point, saint Joseph n'éprouva, semble-t-il, pas grand peine et à la première semaine d'ouverture, durant l'automne 1597, une centaine d'élèves franchirent le seuil des « Ecoles Pies de Sainte-Dorothée ». On compte déjà parmi ces écoliers de fameux personnages en herbe comme par exemple le futur Cardinal Augustin Regio.

### LA LUTTE INFERNALE COMMENCE

Ce qui est nouveau attire les curieux mais l'efficacité et l'aide de Dieu permettent de prolonger l'entreprise dans la durée. Alors, pour notre admiration, notons déjà qu'on n'avait point vu, depuis les Bénédictins, propagation plus fulgurante que l'œuvre de saint Joseph Calasanz. Et là, le démon, bougrement intelligent mais odieux au possible, au surplus bien meurtri par les précédentes luttes, a senti très très vite les terribles défaites qu'il essuierait, s'il ne s'appliquait dès le début à détruire la fondation dans l'œuf. Sa rage ne déclarera jamais forfait. Ce génie du vice et de la méchanceté, s'il ne peut tenter par les choses basses, s'évertuera à capter l'attention vers les choses hautes, à faire désirer « être comme des dieux », à détourner en fin de compte son adversaire de son devoir d'état, usant au besoin de la bienveillance des autorités (dans ce brouillage de pistes, le discernement des esprits devient fort délicat). Face à de telles attaques, sans une vertu plus qu'ordinaire, l'âme peut fréquemment chuter. Maintenons tout-de-même que le bon Dieu ne permet pas qu'une tentation dépasse nos forces. De sa manière sournoise et discrète, Satan invita le saint à se retirer dans un ordre contemplatif ou à la rigueur se faire missionnaire pour élargir son champ d'apostolat. Ces assauts perfides se fracassèrent sur une vertu inébranlable. Ce qui compte pour notre « père de jeunesse », c'est la volonté de Dieu. Le démon tourna donc ses tentatives sur les deux compagnons des premiers jours qui quittèrent l'école alors que les enfants affluaient de plus en plus. Et toute la vie de saint Joseph se poursuivra ainsi. Expansion impressionnante des écoles, à Rome, en Italie, partout en Europe, sur la demande des évêques, des princes et des rois eux-mêmes, tous plus élogieux les uns que les autres, mais, par la même occasion, acharnement du Prince des Ténèbres qui usera de tous les artifices, de tous les acteurs à son service, de toutes les manipulations in-



vraisemblables, pour abattre les Ecoles Pies, leur fondateur et ses compagnons trop zélés.

A titre d'exemple, à plusieurs reprises, au début de sa fonction scolaire, saint Joseph fut invité à accepter un évêché ou un cardinalat. Ce n'était là cependant que la petite artillerie du diable. Il mijota de plus féroces batteries qui se briseront toutes devant une âme imperturbable, patiente, charitable presque à l'excès, bénissant Dieu pour toutes choses comme Job. Calasanz appliquait par avance une des devises de Don Cafasso et de Don Bosco: « *Que rien ne te trouble !* »

## DÉVELOPPEMENT DES ECOLES PIES

### ET FONDATION DE L'ORDRE

Au bout de deux ans, le bon curé de Sainte-Dorothee mourut et, de toute façon, la salle ne convenait plus par son étroitesse. Saint Joseph s'installa près de Saint-André-della-Valle, dans une maison bientôt trop petite à son tour. En 1601, il déménagea à nouveau dans un troisième établissement, une partie du palais de Mgr Vestri. La Maison-Mère ne s'implantera définitivement qu'en octobre 1612, dans une vaste demeure non loin de la paroisse Saint-Pantaléon, d'où se répandront partout en Europe les multiples écoles populaires. Dès l'ouverture, cette nouvelle adresse accueillit 1200 élèves.

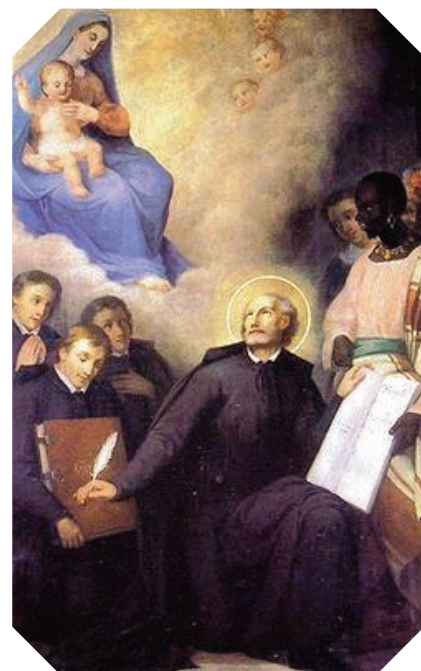
C'est au palais de Mgr Vestri qu'il faut situer l'épisode de la cloche. Pour plus d'exactitude, saint Joseph voulait sonner les différentes activités scolaires. Solennellement, devant ses 700 élèves, l'ibère de 47 ans bien musclé, gravit une haute échelle pour fixer à l'emplacement prévu une énorme cloche qu'il portait sur les épaules par esprit de foi. Atteignant le sommet, une ombre menaçante, l'ombre qu'il défia dans sa prime jeunesse, fondit sur lui et le renversa dans la cour avec son fardeau. Le rétablissement de ses blessures fut long et pénible. Elles ne se cicatrissent jamais tout à fait. Sa hâte de revoir ses élèves était telle qu'on le vit, encore convalescent, se traîner sur les mains dans les classes pour assurer cours.

Pendant ce temps, après le départ de ses deux collaborateurs, saint Joseph avait dû se résigner à rémunérer des maîtres, mais tous le quittèrent les uns après les autres. Il pensa donc plus sérieusement à la création d'un institut religieux. Clément VIII le conseillait d'ailleurs en ce sens. Saint Joseph s'adjoignit de nouveaux professeurs plus détachés qui formèrent peu-à-peu une véritable communauté. En l'Année-Sainte 1600, débuta la « Congrégation des Ecoles Pies ». Bien évidemment, le « Maître de la Discorde » attisa un sentiment méprisant à quelques êtres mal embouchés qui trouvèrent que des enfants éduqués gratuitement et bien comme il faut, leur faisaient de l'ombre. Les langues calomnieuses se délièrent, s'emballèrent, s'empressèrent d'avertir les autorités

et jusqu'au Pape. On attentera même à la vie du doux apôtre. Ce n'est qu'un début ! Car les Souverains Pontifes se succédant, les établissements des Piaristes s'accroissant, les calomnies prendront toujours plus de force jusqu'à la suppression de l'Ordre, pour à peine se taire à la mort du saint. Nous le verrons en son lieu.

Plusieurs hauts dignitaires furent dépêchés par les papes pour visiter les écoles dont on dépeignait une si noire réputation. Le très pieux cardinal Antoniano et le savant cardinal Baronius firent un rapport excellent à Clément VIII ; de même le père Léonard, plus connu aujourd'hui sous le nom de saint Jean Léonardi, rassura Paul V. A ce propos, afin de faciliter le début de l'œuvre et de lui donner un élan religieux, la petite communauté de saint Joseph fusionna un temps avec la Congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, fondée par saint Jean et destinée à la formation de jeunes gens à l'apostolat. Mais, vu la réticence de nombreux pères de cette congrégation de Lucques, comme on l'appelait également, à ériger en activité principale la création d'écoles, et à emprunter la stricte pauvreté que voulait voir pratiquer saint Joseph pour ses religieux, Paul V révoqua l'union et érigea la communauté de Saint-Pantaléon en congrégation indépendante. L'anecdote aide à déchiffrer enfin le nom à rallonge attribué à l'Institut : « Congrégation Pauline (en référence à Paul V) des Pauvres Clercs Réguliers de la Mère de Dieu des Ecoles Pies. »

Quinze sujets, tous morts en odeur de sainteté, revêtirent l'habit le 25 mars 1617. En plus de Saint-Pantaléon, un noviciat se créa à Frascati. En 1622, le cardinal Nazareno, protecteur de la congrégation, obtint du Pape l'élévation de la congrégation au rang d'ordre et donc, au lieu d'une profession simple, les religieux s'engageront désormais par des vœux solennels. Cela faisait trente ans que saint Joseph commençait timidement la classe. Il avait dès lors 70 ans et le plus dur de sa carrière s'étendait devant lui. Le pire est que sa science prophétique le savait. Il n'ignorait rien de toutes les catastrophes qui l'attendaient, même pas la suppression de son Ordre. Un autre que lui aurait baissé les bras depuis longtemps.



**Saint Jean Léonardi**

Marque des plus insolites de sa sainteté, résigné en tout à la volonté de Dieu, il continuait avec une prudence éprouvée et un courage invincible à accroître sa fondation au sein des croix les plus cuisantes. Il s'appuyait sur un de ses seuls réconforts, une vue de l'avenir encore plus lointaine, au-delà de la tombe : la résurrection de l'Ordre quelques années après son décès.

Et son œuvre grandissait, grandissait toujours. Des établissements se fondaient à Narni, Naples, Gênes, Turin, Milan, Florence, Cortone, la Sicile. Cinquante maisons en 9 ans pour l'Italie ! L'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne, la Hollande, la France

(en Avignon), tous demandaient les Piaristes avec insistance. Et lorsque les classes ouvraient, elles débordaient promptement d'écoliers, ce qui réclamait alors davantage de professeurs. Il fallut bien souvent temporiser, refuser, gentiment mais sûrement. Celui qui freinait le plus cette vertigineuse propagation, même devant les pressions du Saint-Père, n'était autre que le fondateur lui-même, convaincu qu'une trop rapide expansion nuisait à la sélection sérieuse des novices et à l'exigence de leur formation. Il voyait clair et, malheureusement, le futur lui donnera raison.

## PENSEZ-VOUS À FAIRE UNE RETRAITE ?

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

ON parle « d'Exercices spirituels de saint Ignace », voilà un titre un peu vague. Or saint Ignace précise « Examens spirituels pour que l'homme se vainque lui-même et ordonne sa vie, sans se déterminer par aucune affection dérégulée ». Voilà les termes précis de saint Ignace. Ces mots sont clairs. Saint Ignace fait ici appel à l'effort, il nous avertit qu'il veut apprendre à se vaincre. Il s'adresse à chacun de nous, aux âmes désireuses d'éviter jusqu'au moindre désordre, et de conformer leur conduite, sans déviation aucune non seulement à ce que la raison et la foi nous dénoncent comme l'ordre, mais à ce que quelques jours de réflexions et de prières nous amèneront à reconnaître comme la volonté spéciale de Dieu à notre égard. Dès les premières lignes de ses Exercices, saint Ignace précise ses intentions : « préparer et disposer l'âme à éliminer toutes les affections désordonnées puis, après les avoir éliminées, à chercher et à découvrir la volonté divine dans l'ordonnance de la vie ». Aux âmes qui veulent l'ordre (c'est-à-dire aux âmes non révolutionnaires et en cela ces Exercices sont bien contrerévolutionnaires et suscitent une mentalité contre-révolutionnaire) donc, aux âmes qui veulent l'ordre dans toute sa rigueur, la pleine réalisation des vues divines sur elles, saint Ignace présente un ensemble de réflexions et d'avis qui les aideront à régler une bonne fois leur conduite « sans se laisser influencer par aucune affection dérégulée ». Cette détermination mûrie à loisir, sous le regard de Dieu, est le but immédiat des Exercices, ils sont essentiellement une méthode, une discipline de l'élection, ils sont le choix d'un plan d'amendement ou de réforme, et le choix d'un état de vie. La volonté d'ordonner suppose une conception de l'ordre ; l'ordre suppose un but qu'on doit atteindre.

Quelles sont donc à cet égard les idées de saint

Ignace ? Il s'en explique dès sa considération préliminaire : principe et fondement « l'homme a été créé, dit-il, pour louer, révéler, servir Dieu, et par ce moyen, sauver son âme ». Saint Ignace porte donc à choisir uniquement en toute chose, le mieux. C'est pourquoi il invite le retraitant à commencer chaque exercice par cette prière : « Faites Seigneur que toutes mes intentions, mes actions, mes opérations, soient uniquement dirigées au service et à la louange de votre divine majesté ». La préoccupation de la gloire de Dieu l'emporte manifestement sur celle du salut entendu au sens banal du mot : la non damnation. La même préoccupation dirige tous les conseils de saint Ignace. Son intention profonde est d'amener les âmes à régler leur vie, de telle sorte que chacune, répondant de la façon la plus parfaite aux vues de son Créateur, leur procure la mesure exacte de louange, d'hommage, de service qu'il daigne attendre d'elle, selon les grâces dont il l'a prévenue. La fin prochaine ou immédiate des Exercices est donc le choix d'un état de vie, leur fin ultime étant la plus grande gloire de Dieu selon la vocation de chaque individu.

Certains ont vu dans la fin des Exercices, une préparation à la vie apostolique. Sans doute saint Ignace désire former des cœurs d'apôtres, c'est pourquoi il met en relief le malheur des âmes qui se damnent, leur nombre effrayant, les desseins de conquête du Sauveur, ses appels pressants à la collaboration, l'activité et les ruses de son rival : Satan, mais il a prévu d'autres options aussi légitimes comme la vie de sainteté et d'édification dans le monde, ou la vie contemplative dans le cloître. Ignorant les préférences de Dieu pour chaque retraitant, il s'est préoccupé à la fois d'une formation plus large et plus radicale que l'éveil du zèle apostolique, à savoir, pour une élite, l'élimination de toute affection ou désir en désac-



cord avec les vœux du Très-Haut, le zèle de le glorifier au maximum, en toute chose selon son bon plaisir.

Porter l'âme à s'oublier pour penser à Dieu, telle est la visée dernière des Exercices. Cette manière d'envisager la plus grande gloire de Dieu comme fin suprême est toujours actuelle. Le rationalisme ambiant, le développement moderne de l'individualisme, ont conduit nombre d'âmes à considérer comme un idéal nécessaire, la mise en valeur la plus parfaite de leurs qualités originales, le développement le plus harmonieux de leur « moi », et les amènent à exiger comme une condition absolue de leur soumission à quelque règle extérieure que ce soit, la certitude que leur obéissance assurera la réalisation de tel type de beauté qu'elles sont appelées, jugent-elles, à réaliser. En conséquence, écrivait le Père Pinard de La Boullaye « il n'est pas rare que des jeunes gens, après s'être donnés d'abord au Sauveur dans le dessein unique ou prédominant de le payer de quelque retour, de lui gagner les âmes, de procurer sa gloire, en viennent plus tard à se demander comment ils ont pu se lier pour toujours à une autorité extérieure, à des règles, et se sentent portés à réclamer de façon plus ou moins explicite qu'on leur montre constamment en quoi les directives qu'on leur assigne assurent la mise en valeur de leur personnalité. Or, très fréquemment et au regard du sens humain, cette assurance ne peut leur être donnée, tout d'abord parce que nul ne peut apprécier pleinement la sagesse d'une pédagogie même de tout point irréprochable, même suréminente, aussi longtemps qu'il n'a pas encore atteint la sagesse, aussi longtemps par conséquent, que lui demeurent nécessaires le secours et la contrainte d'une autorité extérieure, et parce que en toute société il est impossible que les décisions des supérieurs aient pour fin directe la mise en valeur de chaque individu. Chefs d'armée ou chefs d'Etat, supérieurs ecclésiastiques doivent viser avant tout le bien de l'ensemble, le rendement maximum de l'unité sociale dont ils dirigent l'activité ; en bonne tactique, ils doivent demander, voire imposer à tels ou tels individus de sacrifier leurs intérêts personnels aux intérêts généraux, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de l'Eglise ou d'un ordre religieux, au succès de telle manœuvre exigée par les nécessités du temps, bref, à la plus grande gloire de Dieu. Sans discuter ici ni les principes du rationalisme, ni chacune des tendances modernes auxquelles j'ai fait allusion, il suffit d'inviter à mesurer la distance qui sépare ces deux idéaux ; la plus grande gloire de Dieu, d'une part, et l'épanouissement le plus parfait du moi. Il suffit de rappeler que l'homme est capable de concevoir un amour désintéressé c'est-à-dire de comprendre les titres d'une beauté, accomplie à être aimée et servie pour elle-même. Dieu, l'infini de toutes les perfections, mérite cet hommage sans réserve, sans reprise. Ceux qu'il a prévenus de ses grâces le lui doivent d'autant plus que ses droits souve-

raains sont plus méconnus et que passent si vite les cours instants durant lesquels, pour leur part, ils peuvent l'aimer d'un amour libre et se dépenser pour sa cause. »

Tel est le terme auquel saint Ignace voulait amener par ses exercices, la passion dont il voulait enflammer les âmes : la plus grande gloire de Dieu. Elle éteint les préoccupations étroites de mise en valeur personnelle. Elle rend aimable tout renoncement, elle assure pour autant la fidélité aux engagements inspirés par une première ferveur. Ce don total, cet oubli total de soi, dictés par un amour intense constituent donc le plus noble usage qu'une créature puisse faire de sa liberté. Le motif de la plus grande gloire de Dieu prime tous les autres motifs et dispense de tout autre. Alors quelle méthode, que propose saint Ignace ? « Il importe surtout, écrit le pape Pie XI, pour bien accomplir les Exercices spirituels et en retirer du fruit, de suivre une bonne et sage méthode ». Or, entre toutes les méthodes qui s'appuient louablement sur les principes d'une ascèse catholique très sainte, il est établi qu'il en est une qui s'est toujours placée en tête ; le Saint Siège l'a honorée de ses approbations entières et répétées, des personnages remarquables par leur doctrine spirituelle et leur sainteté, l'ont anoblie de leurs louanges : elle a pendant près de quatre siècles, porté des fruits innombrables de sainteté : c'est la méthode introduite par saint Ignace de Loyola. L'excellence de cette doctrine spirituelle, tout à fait éloignée des dangers et des erreurs d'un faux mysticisme ; l'harmonieuse disposition des parties ; l'ordre admirable et lumineux avec lesquels les vérités méditées s'enchaînent les unes aux autres ; les enseignements spirituels qui arrachent l'homme au joug du péché, guérissent ses maladies morales et le mènent par les sentiers éprouvés de l'abnégation et du renoncement à ses mauvaises habitudes, jusqu'aux cimes les plus élevées de l'oraison et de l'amour divin ; sans aucun doute ces qualités sont telles qu'elles prouvent à l'évidence l'efficacité de la méthode de saint Ignace et recommandent hautement ces Exercices ».

Dans un panégyrique de saint Ignace, Monseigneur d'Hulst écrivait :

« Ignace n'innove rien dans le christianisme ; mais il a reçu un don merveilleux pour mettre dans toutes les mains avec une efficacité nouvelle, les trésors anciens, les trésors oubliés de la vie chrétienne ». S'agit-il d'arracher l'âme encore grossière aux séductions et aux servitudes du péché, il commence par la mettre en face de sa destinée, et cela encore n'est pas nouveau. Et cependant, nul ne peut méconnaître dans cette « méditation fondamentale » une puissance de conviction qu'on chercherait en vain dans tous les traités cartésiens. Quel est le secret de cette force ? Est-ce l'enchaînement des pensées ? Est-ce la gradation des motifs ? Est-ce l'austérité simple et la familière noblesse de langage ? Ou n'est-ce pas plutôt avec

tout cela, une claire vue des fins dernières qui lui a été donnée, et qu'il a communiquées ? Voici venir la première semaine avec ses terreurs, ses confusions, avec ses angoisses ; mais l'amour qui est en germe dans le commencement même du repentir, veille à la porte du parvis où pleure le pénitent, pour en éloigner le désespoir, et la méditation la plus humiliée s'achève par un colloque avec la miséricorde.

La seconde semaine va s'ouvrir, mais il lui faut aussi son fondement : c'est la contemplation du règne de Jésus-Christ. « Il faut que je sauve mon âme ». C'est en poussant ce cri que l'âme pénitente s'est engagée dans les voies douloureuses de l'expiation. Désormais, elle est purifiée ; un autre cri de guerre va l'introduire dans la carrière des vertus chrétiennes : il faut que je suive Jésus-Christ. Paraissent maintenant les mystères du Dieu fait homme, mystères de petitesse et d'humilité, de pauvreté et de silence, de persécution et de faiblesse ; mystères de travail et d'obscurité, mystères variés comme les besoins de l'homme pécheur, comme ses ignorances et ses misères. Puis viennent avant la troisième semaine (la semaine des humiliations et des douleurs) les délibérations solennelles qui doivent décider de la direction de la

vie. Elle est prête pour choisir, car l'âme sait qu'elle veut aimer, et elle n'ignore pas les conditions de son service. Elle compare les deux camps, et les « deux étendards » ; elle pèse les motifs qui décident « les trois classes d'hommes » ; elle parcourt par la pensée les trois degrés d'humilité. Enfin, pleinement éclairée, elle arrête son choix et le présente par des offrandes répétées à l'acceptation du divin Roi.

Comme vous le voyez ces Exercices réduits en 5 jours ne présentent pas un ordre factice, on y trouve un enchaînement, une progression. Ces Exercices sont, au fond un système de pensée, un engrenage logique ; certaines prémisses établies, la conclusion forcée est qu'il faut se soumettre à la loi chrétienne.

Le mérite des Exercices est d'être une méthode singulièrement efficace, non seulement par leur contenu mais par la manière dont ils sont enchaînés les uns aux autres.

Alors profitez des retraites qui vous sont proposées tout au long de l'année. Les feuilles jaunes sur les présentoirs de nos chapelles vous offrent celles qui sont données par les prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## RETRAITE DE SAINT IGNACE

### POUR DAMES ET JEUNES FILLES

à Notre Dame de Salérans  
05300 LARAGNE (tél.04 92 65 09 09)  
près de Sisteron, dans les Hautes Alpes

du lundi 13 juin après-midi  
jusqu'au samedi 18 juin 2016 après-midi

prêchée par M. l'abbé LAURENÇON

Prix de pension (repas, hébergement) : 150 Euros

Se munir si possible du Livre Bleu (Ed. du Pointet)  
et impérativement de serviettes et draps (90 cm)

-----  
Inscription et renseignements  
auprès du Prieuré Saint-Ferréol  
tél : 04 91 87 00 50

## CONCERT D'ORGUE À L'ÉGLISE ST-PIE X

*A l'occasion de la journée  
dédiée à l'orgue par  
l'organisation « Orgue en France »  
un concert d'orgue sera donné à*

*l'église Saint-Pie X  
le 8 Mai à 17h00*

*au programme :  
Musique française du XVII<sup>e</sup>s  
alternée avec chant*

-----  
*Thierry Boccamaïello à l'orgue  
et les membres de la chorale*

# CALENDRIER DU MOIS

## à Marseille

- Jeudi 5 :** Fête de l'Ascension  
**Samedi 7 :** Croisade Eucharistique à 15h15 au prieuré  
**Dimanche 8 :** Concert d'orgue à 17h00 à l'église St-Pie X  
**Vendredi 13 au lundi 16 :** Pèlerinage de Pentecôte  
**Samdi 21 :** Confirmations à 17h00 à l'église St-Pie X à Marseille  
**Jeudi 26 :** Fête-Dieu  
Cercle Jeanne Jugan à 10h00 au prieuré  
**Samedi 28 :** Rosaire médité selon St Jean Bosco à 16h45 à l'église St-Pie X  
**Samedi 28 & Dimanche 29 :** W-E ECP à Gordes  
**Dimanche 29 :** Premières Communions à l'église St-Pie X à 10h30  
Procession de la Fête-Dieu à 17h00 rue de Lodi

## à Aix-en-Provence

- Dimanche 22 :** Confirmations à 10h30 à Aix-en-Provence  
**Samedi 28 & Dimanche 29 :** W-E ECP à Gordes  
**Dimanche 29 :** Premières Communions à la chapelle d'Aix à 10h30

## en Avignon

- Jeudi 5 :** Concert spirituel à 16h00 à la chapelle des Pénitents Noirs par les petits chanteurs de Saint-Joseph  
**Dimanche 22 :** Confirmations à 17h00 à la chapelle des Pénitents Noirs  
**Samedi 28 & Dimanche 29 :** W-E ECP à Gordes  
**Dimanche 29 :** Premières Communions à la chapelle des Pénitents Noirs

## CARNET PAROISSIAL

### BAPTÊME

en Avignon : le 23 avril 2016

Deborah MARTIN, Olivia MARTIN, Mélinda MARTIN

### CORSE

#### Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociole - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi à 10h30

#### Haute Corse

- Dimanche : 17h00 messe (téléphoner pour le lieu)

#### L'Acampado n° 115,

mai 2016, prix 1,5 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :

25 € ou plus

chèque à l'ordre de  
**L'ACAMPADO**

## MARSEILLE

### Église de la Mission de France - St Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée  
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h  
Chapelet tous les jours à 18h  
Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1<sup>er</sup> samedi du mois à 17h50  
Heure Sainte le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois à 17h30  
Permanence en semaine de 16h00 à 18h00  
Cours de dogme pour les adultes le mercredi à 19h15

### Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi de 9h00 à 11h30

Catéchisme pour adultes le mardi à 20h00

### Prieuré Saint Ferréol & École Saint Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : [13p.marseille@fsspx.fr](mailto:13p.marseille@fsspx.fr)

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les adolescents le mercredi à 14h30

Conf. spirituelle pour les dames le mercredi à 14h30

Catéchisme pour catéchumènes le samedi à 15h00

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

## AIX-EN-PROVENCE

### Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1<sup>er</sup> Vendredi du mois messe à 18h30
- 1<sup>er</sup> Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

## CARNOUX-EN-PROVENCE

### Oratoire Saint Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

## AVIGNON

### Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie - 84000 Avignon

Tél : 04 90 86 30 62 - 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h30 messe basse
- 1<sup>er</sup> Vendredi du mois : adoration à 17h00  
messe à 18h30

Catéchisme pour les enfants le samedi à 9h30

## ALLEINS

### Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Dimanche du mois : 18h00